Choisir un PER dans une banque en ligne : avantages et inconvénients

16/04/2025

Les avantages de choisir un PER auprès de gestionnaires en ligne

Depuis quelques années, les banques en ligne ont su tirer leur épingle du jeu sur le marché des produits financiers. Le PER sur internet n'échappe pas à cette tendance. Vous vous demandez si cette option est faite pour vous ? Voici 4 des principaux avantages qu'il propose :

1 - Des frais souvent réduits

C'est l'un des points forts d'un PER sur internet. Contrairement aux banques traditionnelles, qui ont des agences physiques et des frais de gestion élevés, les banques en ligne peuvent proposer des **tarifs plus compétitifs**.

C'est le cas, par exemple, des frais de versement ou des frais d'entrée qui sont souvent bien plus bas en ligne que dans les banques traditionnelles (0 à 1% contre 1% à 5 %).

Imaginons que vous investissiez 10 000 €. Si vous souscrivez un PER en ligne avec 0% de frais d'entrée, votre investissement sera entièrement alloué à votre plan d'épargne. Mais dans une banque traditionnelle, avec des frais de 3%,

vous perdrez 300 € sont automatiquement dédiés aux frais d'entrée. Sur une épargne de long terme, cette différence peut avoir un impact significatif sur la performance de votre capital.

Même chose du côté des frais de gestion annuels. En général, les frais de gestion pour les fonds en euros dans les banques en ligne varient entre 0,6 % et 0,8 %, contre 1 % en moyenne dans les banques traditionnelles.

2 - Une souscription et une gestion simplifiées

Souscrire un PER en ligne est un **processus rapide, souvent entièrement dématérialisé**. Pas besoin de rendez-vous, de paperasse complexe ni de déplacements : tout peut être fait directement depuis votre ordinateur ou smartphone.

Le PER sur internet est également une option judicieuse si vous avez envie d'être autonome dans la gestion de votre contrat. En effet, vous pouvez suivre en temps réel l'évolution de votre épargne, effectuer des arbitrages entre les fonds, ou ajuster vos versements, le tout en quelques clics.

Là aussi, prenons un exemple pour vous permettre de vous projeter : si vous souhaitez réajuster la répartition de vos investissements, en transférant une partie de vos fonds en euros vers des unités de compte plus dynamiques, un PER en ligne vous permet de le faire en quelques clics et sans délai.

3 - Un Service Après Vente rapide et à portée de main

Chatbots, conseiller·es en ligne, guides détaillés… sont autant de services mis à votre disposition dans une banque en ligne pour vous aider à souscrire et gérer votre PER de la meilleure des manières. Là aussi, pas de temps d'attente pour obtenir un rendez-vous et des informations, vous pouvez avoir de nombreuses réponses à vos questions sans avoir à vous déplacer.

Les inconvénients de souscrire un PER dans une banque en ligne

Bien que les banques en ligne aient de nombreux atouts, il y a également des inconvénients à garder à l'esprit avant de souscrire un PER internet :

1 - Moins de suivi et de conseils personnalisés

L’une des principales limites du PER en ligne, c’est l’absence de conseil personnalisé. Vous débutez en épargne ou vous avez besoin d’un accompagnement pas à pas ? Alors le format en ligne peut vite devenir déroutant. Le support proposé (par téléphone, chat ou email) reste souvent assez généraliste.

C’est aussi une limite si votre stratégie retraite implique des choix complexes ou un patrimoine diversifié. Par exemple, prenons le cas où vous avez hérité récemment d’un bien immobilier et que vous souhaitez construire une stratégie retraite en combinant un PER, des revenus locatifs et des placements financiers diversifiés.

Dans une banque traditionnelle, un·e conseiller·e peut analyser une partie de votre situation et vous proposer des solutions adaptées. Attention tout de même à bien garder en tête que ces recommandations peuvent être influencées par les produits maison de l’établissement.

D’autres professionnel·les, comme les conseiller·es en gestion de patrimoine (CGP), peuvent parfois offrir un accompagnement plus large. Bien qu’il·elles puissent eux aussi être biaisé·es — souvent par les commissions perçues en fonction des produits proposés — il·elles ont généralement une approche plus globale et une bonne connaissance des différentes classes d’actifs. Cela peut faire la différence lorsque votre stratégie retraite nécessite de croiser plusieurs leviers (immobilier, placements financiers, fiscalité, etc.).

En ligne, en revanche, vous devrez souvent faire vos choix seul·e, avec peu, voire pas, de recommandations personnalisées.

Bon à savoir : gardez en tête que le service sur place a un coût, qui peut impacter la performance globale de votre épargne. Il faut donc peser le rapport coût / bénéfice selon votre profil.

Enfin, si vous n’êtes pas à l’aise avec un navigateur web ou l’outil informatique d’une manière générale, il peut être plus intéressant de vous orienter vers un PER traditionnel, souscrit auprès d’un·e conseiller·e bancaire ou en assurance.

2 - Moins de flexibilité et de choix sur certains produits

Les banques en ligne proposent une gamme variée de supports d'investissement : fonds en euros sécurisés, unités de compte, ETF (fonds indiciels cotés en bourse) ou encore fonds ISR (Investissement Socialement Responsable). Ces options sont un bon moyen de diversifier votre épargne et d’ajuster le niveau de risque.
Mais attention : cette diversité reste parfois assez généraliste. Certaines banques en ligne offrent une sélection plus restreinte que les banques traditionnelles, notamment en ce qui concerne les fonds spécialisés (immobilier, ETF thématiques, marchés émergents, placements plus écologiques etc.)

3 - Des frais cachés et des conditions parfois complexes

Si les frais de gestion sont souvent bas dans les PER en ligne, d'autres frais, plus discrets, peuvent s'appliquer. C'est le cas des frais d'arbitrage, prélevés lorsque vous modifiez la répartition de votre épargne entre les différents supports (par exemple, si vous passez d'un fonds en euros à des unités de compte). Certains contrats offrent un ou deux arbitrages gratuits par an, d'autres les facturent à chaque opération.

Autre point à surveiller : les frais de transfert, qui s'appliquent si vous souhaitez déplacer votre PER vers un autre établissement. Ces frais sont plafonnés à 1 % par la loi, mais ils peuvent être supprimés après cinq ans de détention du contrat.

Enfin, les conditions de sortie, notamment en cas de retraite anticipée ou d'achat de résidence principale, peuvent être un peu plus complexes à décrypter sur une interface en ligne qu'avec une personne en physique.

Notre conseil : prenez bien le temps de lire les documents contractuels en détail avant de souscrire un PER en ligne. C'est essentiel pour éviter les mauvaises surprises !

Comment bien choisir son PER banque en ligne ?

Vous l'aurez compris : il est essentiel de comparer les différentes offres disponibles avant de prendre une décision. Voici une liste (non exhaustive) de critères à regarder attentivement :
Les frais : Vérifiez-les tous (sur versements, de gestion sur les encours, de gestion sur les supports d'investissement, d'arbitrage, de transfert, de sortie en rente), car ils peuvent fortement impacter votre rendement.

- Les **options de gestion** : choisissez entre gérer vous-même ou déléguer à un·e professionnel·le.
- Les **modalités de sortie** : assurez-vous que les conditions de retrait vous conviennent.
- Les **montants minimums et la souplesse des versements** : un bon PER doit s'adapter à votre budget.
- La **diversité des supports et l'historique des performances** : plus de choix et de bons résultats passés sont souvent un bon signe.
- La **réputation du gestionnaire et le service client** : mieux vaut un acteur fiable et réactif pour vous accompagner sereinement.

Envie d'avoir plus de détails sur ces critères ? Vous pouvez lire notre article dédié Comment souscrire un PER et bien choisir son contrat ?

Ce qui peut également vous être utile : le tout nouveau comparateur de PER de La Retraite en Clairjuste ici.
Avec en bonus, des frais de gestion offerts grâce à nos codes.

© Copyright La retraite en clair 2019 Accessibilité partiellement conforme